

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1953

présenté par
M. Decool

ARTICLE 25

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« Un »

le mot :

« Le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.